Image not found or type unknown

Pendant liquidation le bien immobilier

Par **anital**, le **16/01/2008** à **19:00**

J ai entendu parler qu'il y a une clause de revente du bien a mettre dans le procés de liquidation.
le notaire en fait etat
qu' elle est c'est clause ou loi
que doit je faire pour la faire valoir

en plus si vous pouvait me dire si je doit faire des démarches du fait que j'ai "mie ma fille a la porte" en attendant la procédure de MR
merci

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés